

C'est pour cela que la fédération CGT des Services publics revendique :

- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications des métiers de la Petite enfance ;
- Une revalorisation immédiate des salaires et des carrières par l'attribution du CTI - Complément de Traitement Indiciaire et le rattrapage immédiat de la valeur du point d'indice d'au minimum 10% ;
- L'abrogation immédiate de l'arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux personnels autorisés à exercer dans les crèches ;
- Une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire des 6 derniers mois ;
- Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- La réduction du temps de travail à 32 heures par semaine ;
- Une politique ambitieuse de la Petite Enfance, véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société ;
- Un véritable service public de la Petite Enfance, seule alternative à la marchandisation du secteur.

Aussi, la fédération CGT des Services publics appelle à une nouvelle journée de mobilisation par la grève et la manifestation partout en France, dans l'unité la plus large, le jeudi 19 octobre 2023 de 0 h à 24 h, aux côtés du collectif « Pas de Bébés à la Consigne ».

Notre fédération vous sollicite également pour nous accorder une audience, et ce, aussi rapidement que la situation l'exige.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET,



Secrétaire générale